

**Tableau interne – Tarification des permis et certificats (Règlement #455-2026)**

**Usage résidentiel**

#	Type de permis / certificat / service	Tarif	Dépôt	Durée	Remarques / conditions
1	Nouvelle construction résidentielle	50\$ + 3,50\$/1 000\$ (valeur travaux)	—	12 mois	
2	Rénovation résidentielle	30\$ + 4\$/1 000\$ (valeur travaux)	—	12 mois	
3	Agrandissement / reconversion résidentielle	35\$ + 5\$/1 000\$ (valeur travaux)	—	12 mois	
4	Bâtiment accessoire résidentiel	75\$	—	6 mois	
5	Agrandissement bâtiment accessoire résidentiel	50\$ + 3,50\$/1 000\$ (valeur travaux)	—	6 mois	
6	Piscine	75\$	100\$	6 mois	Dépôt
7	Muret	40\$	—	6 mois	
8	Affichage	40\$	—	6 mois	
9	Construction en saillie (balcon/patio/escalier)	50\$	—	6 mois	
10	Stationnement	150\$	—	6 mois	
11	Nouvelle occupation	50\$	—	6 mois	
12	Changement d'usage	100\$	—	6 mois	
13	Occupation domaine public temporaire	60\$	—	6 mois	
14	Porte-à-porte	50\$	—	6 mois	
15	Événement	50\$	—	6 mois	
16	Kiosque saisonnier	20\$	—	6 mois	
17	Démolition bâtiment principal résidentiel	300\$	—	6 mois	
18	Démolition bâtiment accessoire résidentiel	50\$	—	6 mois	
19	Déménagement d'un bâtiment	80\$	(voir note dépôt)	6 mois	Dépôt de garantie requis selon type (voir note)
20	Permis de lotissement	120\$	—	12 mois	
21	Abattage arbre	40\$	—	12 mois	

#	Type de permis / certificat / service	Tarif	Dépôt	Durée	Remarques / conditions
22	Travaux cours d'eau et bande riveraine	100\$	—	12 mois	
23	Fermeture fossé	100\$	200\$	12 mois	Dépôt remboursé à la preuve de conformité
24	Ponceau	50\$	100\$	12 mois	Dépôt remboursé à la preuve de conformité
25	Ouvrage de captage des eaux souterraines	60\$	200\$	6 mois	Dépôt remboursé à la remise du rapport de forage
26	Installation septique	60\$	200\$	6 mois	Dépôt remboursé à la remise du rapport de conformité
27	Épandage MRF	150\$	—	12 mois	
29	Travaux effectués sans permis	200\$	—	12 mois	
30	Permis de branchement	300\$	—	12 mois	
31	Modification dimension	250\$	—	12 mois	
32	Réfection et réparation égout privé	100\$	—	12 mois	
33	Demande d'inspection	100\$	—	12 mois	
34	Déplacement borne fontaine	5 500\$	—	—	
35	Génératrice (résidentiel)	100\$	—	12 mois	Installation résidentielle
36	Thermopompe (résidentiel)	80\$	—	12 mois	Installation résidentielle

#### Note – Dépôt de garantie (déménagement d'un bâtiment)

Pour le transport d'un bâtiment principal vers un nouveau terrain, un montant doit être déposé à titre de garantie afin d'assurer une compensation des dommages pouvant être encourus par la municipalité avant et après le déplacement :

- 1 000\$ : maison mobile
- 5 000\$ : résidence unifamiliale
- 10 000\$ : bâtiment résidentiel de plus de 2 logements
- 5 000\$ : bâtiment agricole
- 15 000\$ : commerce ou bâtiment abritant un usage mixte

Toute somme excédentaire perçue par la municipalité sera remboursée au requérant.